



**Réunion mensuelle ordinaire
du 27 juillet 2020**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy, qui s'est tenue le lundi 27 juillet 2020 au 10, ch. Crane Mountain, à Saint John.

1. Ouverture de la séance

La présidente, Nancy Grant, déclare la séance du conseil ordinaire ouverte à 10 h 18.

2. Sont présents :

| | |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------|
| Nancy Grant | Présidente du conseil d'administration |
| Jim Bedford | Vice-président |
| Bette Anne Chatterton | Mairesse de St. Martins |
| Shirley McAlary | Mairesse adjointe de Saint John |
| Grace Losier | Mairesse de Grand Bay-Westfield |
| Gary Clark | Maire de Quispamsis |
| Cindy MacCready | Représentante de district de services locaux (suppléante) |
| Brenda Rathburn | Représentante de district de services locaux |
| John Cairns | Représentant de district de services locaux |

Absences :

AUTRES

Marc MacLeod, directeur général, CSRF

Alicia Raynes, secrétaire de séance, CSRF

Brian Shannon, inspecteur en bâtiment / agent d'urbanisme, CSRF

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande que l'ordre du jour soit adopté.

Proposition : Adopter l'ordre du jour du 27 juillet 2020, après la renumérotation du point neuf (9) *Levée de la séance* qui devient le point dix (10) et l'ajout du nouveau point neuf (9) *Interdiction des sacs en plastique*.

Proposée par : Shirley McAlary

Appuyée par : Bette Ann Chatterton

Vote : *Proposition adoptée*

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucune

5. Adoption de procès-verbaux

Proposition : Adopter le procès-verbal du 22 juin 2020 avec une modification du libellé du point trois (3) *Approbation de l'ordre du jour*, reformulé comme suit : « Recouvrement de la cellule 7, déplacé de la séance à huis clos ».

Proposée par : Grace Losier
Appuyée par : Brenda Rathburn
Vote : *Proposition adoptée*

6. Planification – inspection des bâtiments – deuxième trimestre 2020

Brian Shannon, inspecteur en bâtiment et agent d'urbanisme de CSRF, présente son rapport de construction, d'aménagement et d'urbanisme du deuxième trimestre pour le Village de St. Martins et les zones rurales de la CSRF. Les résultats de l'exercice 2020 sont inférieurs à ceux de 2019, autant en termes de montants qu'en nombre de permis délivrés jusqu'à maintenant. Il est probable que cette situation soit en partie due à la pandémie de COVID-19.

Proposition : Accepter et classer le rapport tel que présenté.

Proposée par : Shirley McAlary
Appuyée par : Grace Losier
Vote : *Proposition adoptée*

8. Finances

a. États financiers du deuxième trimestre 2020

La présidente Nancy Grant explique que les états de résultats seront présentés dans un nouveau format avant le prochain rapport trimestriel. Une colonne sera ajoutée, laquelle indiquera les montants budgétés depuis le début de l'exercice, ce qui permettra de visualiser les tendances et de donner une idée plus juste des valeurs cumulatives réelles.

On demande si la CSRF pourrait avoir droit à une subvention compte tenu de la réduction des recettes institutionnelles, commerciales et industrielles. On explique que la possibilité existe, mais que ces décisions sont prises selon un pourcentage et que nous ne serons peut-être pas admissibles. Nous allons néanmoins suivre les chiffres de près.

Le directeur général MacLeod explique que la CSRF est actuellement dans une situation favorable malgré quelques préoccupations par rapport aux recettes en raison de la COVID-19 et quelques retards d'achats par rapport au budget.

Proposition : Recevoir et classer les états financiers du 2^e trimestre 2020 tels que présentés.

Proposée par : Grace Losier
Appuyée par : Shirley McAlary
Vote : *Proposition adoptée*

b. Achat de terre végétale, appel d'offres pour recouvrement de cellule

Le directeur général MacLeod explique que lors de la réunion du conseil d'administration de la CSRF du 22 juin 2020, on a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour le recouvrement de la cellule 7.

Les experts de la société Gemtec Consulting Engineers and Scientists estiment que le programme de recouvrement final 2020 exigera environ 3 000 tonnes de terre végétale. Le coût de cette terre serait d'environ 45 000 \$, plus la TVH et les frais de livraison.

Normalement, la partie « terre végétale » du contrat aurait été incluse dans l'appel d'offres de l'opération de recouvrement, mais à cause du coût élevé de la terre, la CSRF a décidé de faire appel à un autre fournisseur, la société Envirem Organics Inc. On prévoit maintenant que le coût de la terre sera d'environ 33 750 \$, plus la TVH, et que ce montant comprend la livraison.

Proposition : Approuver l'achat à un fournisseur unique de 3 000 tonnes de terre végétale pour le programme de recouvrement final 2020 auprès de la société Envirem Organics Inc. pour 33 750 \$, plus TVH.

Proposée par : Shirley McAlary
Appuyée par : Gary Clark
Vote : *Proposition adoptée*

On demande s'il aurait été possible d'inviter d'autres parties à présenter une offre pour l'achat de terre végétale. On explique que selon le cabinet d'ingénieurs, aucun autre fournisseur ne propose ce prix. On souligne que le montant de l'achat est inférieur au seuil d'appel d'offres indiqué dans la *Loi sur la passation des marchés publics*.

c. Système de gaz d'enfouissement

Le directeur général MacLeod présente un résumé de la situation concernant le système de gaz méthane du site d'enfouissement de Crane Mountain. Il explique que l'expansion du système de gaz méthane se fera en trois étapes : installation d'une tête de gaz méthane sur la cellule 7, raccordement de la réserve de gaz au niveau des cellules 5-6 et forage de puits au-dessus de la cellule 7.

On explique qu'avant de procéder au recouvrement de la cellule 7, la tête de gaz méthane doit être installée, afin de l'enfouir sous les matériaux de recouvrement. Le financement du projet provient des réserves d'enfouissement et non des budgets de gaz méthane, car ce chantier fera partie du site d'enfouissement, qu'il y ait ou non production d'électricité.

Proposition : La commission autorise la construction et le raccordement du système de tête de gaz méthane pour la cellule 7, ce qui doit être financé par le fonds de réserve d'immobilisation avec un coût maximum de 50 000 \$ avant taxes.

Proposée par : Grace Losier
Appuyée par : Shirley McAlary
Vote : *Proposition adoptée*

On explique que les puits des cellules 5 et 6 sont actuellement raccordés au système normal avec un raccordement temporaire, mais un raccordement permanent sera nécessaire. Ce travail exigera la collaboration d'un ingénieur externe faisant appel à des services spécialisés de l'État de New York, puisque ce champ est « actif ».

Proposition : La commission autorise la construction et le raccordement des cellules 5 et 6, ce qui doit être financé par le fonds de réserve d'immobilisation avec un coût maximum de 50 000 \$ avant taxes.

Proposée par : Gary Clark
Appuyée par : Brenda Rathburn
Vote : *Proposition adoptée*

Le directeur général MacLeod explique que durant l'automne 2019, la cellule 7 a été remplie et qu'il faut maintenant procéder au forage de puits. Cette opération de mise en conformité à la « nouvelle norme » engendrera des coûts importants pour la CSRF. L'autre choix serait d'utiliser des puits « expérimentaux » comme ceux déjà en place sur les cellules 5 et 6 s'ils s'avèrent efficaces. Autrement, ces travaux devront attendre jusqu'à ce que d'autres sites procèdent au forage de puits conformes à la « nouvelle » norme.

On demande s'il serait possible d'évaluer immédiatement l'efficacité de puits « EXPÉRIMENTAUX ». On explique que certaines mesures comparatives doivent être prises, mais que l'évaluation pourrait être faite rapidement.

On demande aussi si le sol risque d'être plus trempé en cas d'augmentation de débit de gaz. On explique que le gaz produit est chargé d'eau et qu'une augmentation du débit de gaz génère plus d'eau, mais que cette augmentation n'est pas suffisante pour entraîner une augmentation sensible du transport de lixiviat.

Proposition : La commission autorise le forage de puits de gaz méthane sur la cellule 7, ce qui doit être financé par le fonds de réserve d'immobilisation avec un coût maximum de 50 000 \$ avant taxes.

Proposée par : Shirley McAlary
Appuyée par : Gary Clark
Vote : *Proposition adoptée*

On signale que l'expansion du système de gaz méthane peut être étudiée séparément en trois projets différents faisant appel à des spécialités distinctes.

d. Régime de retraite des employés

Le directeur général MacLeod explique qu'une entente a été conclue au sujet des erreurs de cotisation au régime de retraite des employés entre 2004 et 2007. Le montant total du règlement avec 26 employés est de 50 712,26 \$, ce qui comprend des montants individuels différents. Les chèques de règlement seront envoyés dès qu'une renonciation à toute contestation ultérieure sera signée par le syndicat et les employés. La société d'assurance a reconnu les dépenses antérieures comme faisant partie de la franchise de 2 500 \$, laissant un solde à régler de seulement 487,60 \$.

Proposition : Recevoir et classer le rapport sur la valeur des erreurs de cotisation au régime de retraite des employés entre 2004 et 2007.

Proposée par : Shirley McAlary
Appuyée par : Brenda Rathburn
Vote : *Proposition adoptée*

9. Sacs en plastique

Le président Grant demande au directeur général MacLeod de faire le point sur les sacs en plastique et sur notre position concernant les municipalités qui envisagent de les interdire. On explique que cette démarche s'articule en deux temps. Premièrement, ne plus accepter les sacs en plastique dans les bacs de recyclage. L'idée est bien acceptée dans les bacs de collecte sélective des ménages, mais on retrouve encore beaucoup de sacs en plastique dans les bennes de recyclage bleues.

Deuxièmement, adopter des règlements interdisant les sacs en plastique sur le territoire des municipalités. La question a été posée de savoir si elles ont le droit de faire appliquer ce type de règlement, mais les juristes consultés confirment que oui. Toutes les municipalités ont été contactées, mais elles sont à des niveaux d'avancement différents sur ce dossier. La COVID-19 semble avoir engendré une certaine torpeur et quelques magasins ont même repris l'utilisation des sacs en plastique.

On a signalé que les bennes bleues sont contaminées dans une proportion d'environ 35 %. Répondant à une demande de clarification, le directeur général MacLeod explique que cette situation est due au déchargement de matériaux non conformes dans les bennes. Sachant que ces sites ne sont pas surveillés, cette situation est attribuée à de mauvais comportements et à l'impossibilité d'éduquer les utilisateurs individuellement lors de chaque utilisation.

On explique que des rencontres ont eu lieu avec les districts de services locaux (DSL) et avec la Ville de Saint John pour discuter du retrait des bennes bleues. Nous sommes actuellement la seule commission régionale qui collecte et paie les matières recyclables. Ailleurs dans la province, le recyclage est géré par les municipalités et les DSL. Les DSL souhaitent se retirer des contrats de service actuels et inclure la collecte sélective du recyclage dans leur prochain contrat.

On demande quelle est la position de la province concernant le PPP. Le directeur général MacLeod croit que dans le contexte actuel de COVID-19, cette affaire a été mise de côté, car il n'a vu aucune action du gouvernement à ce sujet.

On discute de la date de la prochaine réunion. Elle est fixée au lundi 24 août 2020. Il est prévu qu'il y aura alors une séance publique et une séance à huis clos.

La présidente Nancy Grant demande une proposition pour lever la séance.

Proposition : Lever la séance à 11 h 15.

Proposée par : Gary Clark
Appuyée par : Shirley McAlary
Vote : *Proposition adoptée*

ADOPTÉ le _____

Nancy Grant, présidente

Alicia Raynes, secrétaire de séance